



REGLEMENT GRAVELINES NATATION BNSSA

Je soussigné(e) _____ avoir lu et accepte le règlement suivant mis en place par Gravelines Natation.

REGLEMENT

- 3 entraînements sont proposés dont 2 sont obligatoires
- Chaque entraînement, où vous ne pouvez pas venir, doit faire l'objet d'un message sur le portable du responsable BNSSA et des entraîneurs pour prévenir de votre absence et la raison.
- Tout document à rendre doit être donné au responsable BNSSA ou mis dans la boîte à lettre du club à côté de l'infirmerie. Aucun document doit être remis aux entraîneurs.
- Pour tout renseignement ou demande contacter le responsable BNSSA avant 21h00.
- Tout abandon ne sera pas remboursé.

Signature Responsable BNSSA
FOURNIER Cyril

Signature Président Gravelines Natation
TOULOTTE David

COORDONNEES :

Responsable BNSSA :

Cyril FOURNIER → bnssa.gravelinesnatation@gmail.com / 07 66 31 48 58

Entraîneurs :

François VINCENT → 07 66 00 53 87

Jérôme HENNAERT → 06 95 87 43 28

Formateur secourisme :

David AVEZ → dnsauvetagefmns@gmail.com / 07 69 48 66 90

Signature du stagiaire
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du représentant légal
(si mineur)
Précédée de la mention « Lu et approuvé »